



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du jeudi 12 avril 2018**

### **Compte-rendu**

**Renseignements :** service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9  
05 63 49 11 23 – [conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr) – [www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

La nouvelle maison de quartier du Rudel, nouvellement agrandie et rénovée par la ville, a accueilli la sixième réunion du conseil des quartiers Ouest - Pointe de Marre.  
Assistaient à cette réunion de travail :

***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,  
Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué au développement durable et au quartier Ouest – Pointe de Marre,  
Bruno Lailheugue, conseiller municipal délégué à la biodiversité, aux systèmes d'information et aux nouvelles technologies,  
Sylvie Bascoul-Vialard, maire-adjoint déléguée aux affaires scolaires et chargée du conseil économique, social et environnemental local,

***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

**Étaient présents :**

Paul ANDRIEU  
Michel ANSELME  
Anne-Laure AZEMA  
Paulette BERCERIL  
Julien BESTION  
Henri BOULARD  
Pierre CHAMPAGNAC  
Marie-Amélie COCHEN  
Jean-Paul DECAYRE  
Gaëtane DELEBARRE  
Françoise DELVOIE-PRUVOST  
Hervé DESDEMAINES  
Marie-France DOUERIN  
Claire-Lise EMINET-BOUCHARD  
Michel FERNANDEZ  
Pierre GALLOY  
Jocelyne GARCIA  
Richard GARCIA  
Alexandre GENIEYS  
JANY-LADOUCKETTE Yannick  
Monique LAVOLTE  
Lucette LECAILLE  
Alain LOISON  
Léa LOUIS  
Claude MAFFRE  
Alain MOLINIER  
Laurent MOYSSET  
Emmanuelle MOUZIES  
Viviane NICOLAS  
Christian NOUAL  
Jacques NOVAK  
Bernadette PAULIN  
Marie-Claude PEREZ  
Danièle PERUGIA  
Bertrand POUPOUNOT  
Claude PRUVOST  
Andrée RENAUX  
Francis ROBERT

Gilles ROUZIES  
Joëlle SALIBA  
Frédéric SEGURA  
Jean-Claude SOUYRI

**Étaient excusés :**

Dominique PECHDO, élu de l'opposition,  
  
Emmanuelle ABONDANCE  
Marie-Claude BASCOUL  
Serge BAYSSE  
Jean-Luc BONNET  
Jeannette BOZZO  
Yves CARRAT  
Agnès CAUSSANEL  
Christine CHASSAIN  
Antoine FAURE  
Cécile FREJAVILLE  
Céline GALLOIS-MONTBRUN  
Mireille GAUTHIER  
Ginette JEANJEAN  
Julie JOUSSELLIN  
Christian LAPEYRE  
Catherine MARTY  
Marie-Hélène MELI  
Lara MENAGER  
Jean PELISSIER  
Claudine PIERROT  
Maurice PIERROT  
Jean-Claude PLANES  
Hélène PLO  
Bernard PRADINES  
Michèle RESSEGUIER  
Céline RIBAUT  
Eric ROUQUETTE  
Patricia VALS  
Laurent VELTEN  
Jean-Louis VICTOR  
Michel VIGNE

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce et Jean-Michel Bouat, adjoint au maire délégué au développement durable et au quartier Ouest-Pointe de Marre, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la sixième fois les conseillers du quartier.

### L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle évoque les prochaines réunions publiques qui se tiendront à l'automne par grands secteurs comme l'année précédente et regrouperont les quartiers :

- Renaudié-Viscose, Marranel – Le Roc, Jarlard-Peyroulié
- Grand Centre, La Mouline le Gô
- Lude-Bellevue-Saint Salvadou, Lapanouse-Saint Martin- Val de Caussels
- Veyrières-Rayssac-Ranteil, Quartier Ouest – Pointe de Marre
- Breuil-Mazicou-Fontanelles, Cantepau, Madeleine

Laurence Pujol rappelle ensuite que le numérique a été mis à l'honneur cette année sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Exposition et que l'équipe municipale a souhaité faire bénéficier les conseillers d'une visite spécifique afin de leur présenter en avant première la **nouvelle plateforme de concertation en ligne** développée par la ville d'Albi et qui sera testée en phase expérimentale pendant un an.

Elle explique que cette thématique fera l'objet d'un groupe de travail au cours du conseil de quartier de ce jour.

Laurence Pujol rappelle qu'il est important que les conseillers de quartier signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse [conseilsdequartier@marie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@marie-albi.fr) .

### Actualité du quartier Ouest – Pointe de Marre :

Laurence Pujol et Jean-Michel Bouat font ensuite un point sur les actualités du quartier.

#### **- Mise en service de la nouvelle Maison de Quartier du Rudel :**

Elle informe les conseillers que les réunions du conseil de quartier se tiendront dorénavant dans la nouvelle maison de quartier du Rudel qui vient de faire l'objet d'une opération de modernisation/extension.

L'objectif était de faire découvrir en avant première aux conseillers ce nouvel équipement dont les travaux viennent tout juste de se terminer.

Pour mémoire, le programme des aménagements a été co-défini avec les membres du comité de quartier du Rudel, principal occupant des locaux.

- Programme des travaux du bâtiment :
  - agrandissement et modernisation de la salle d'activité principale : la surface a été portée à 100 m<sup>2</sup>, équipement de projection et de sonorisation a été installé,
  - création d'une salle de réunion,
  - création d'un 2nd bureau et d'un hall d'entrée, d'un vestiaire et de locaux à rangement complémentaires portant la surface totale du bâtiment de 96 m<sup>2</sup> à 235 m<sup>2</sup> aujourd'hui (+ 140 m<sup>2</sup>).
- Requalification des abords : le chantier a également permis de requalifier les espaces extérieurs du bâtiment :
  - création de places de parking supplémentaires entre l'aire de jeux et la maison de quartier,
  - reprise de la placette avec plantations et protections anti-véhicule
  - installation d'arceaux pour stationnement vélo
  - création d'une terrasse couverte
  - construction d'un local poubelle fermé pour éviter les dépôts sauvages à l'arrière
- Les travaux de rénovation de la maison de quartier ont été engagés en septembre 2017.
- Des solutions avaient été trouvées pour reloger l'association durant le temps de la rénovation dans les locaux de la Plaine des Sports et à l'école de la Curveillère
- Les permences de services publics de proximité ont été déplacés à la MQ du Castelvieu durant les travaux et reviendront à la MQ du Rudel en mai.

Montant total de l'investissement : réalisés par la ville d'Albi : 555 000 euros (comprenant les coûts de maîtrise d'œuvre, les travaux bâtiment et abords, ainsi que l'équipement intérieur en mobilier).

La réception des travaux a eu lieu le 10 avril dernier marquant ainsi la fin du chantier.

Le Comité de Quartier a pu prendre possession des lieux dès le 13 avril pour s'installer et organiser la reprise officielle des activités à la maison de quartier dès le mois de mai.



### **- Bilan des permanences de service public de proximité :**

Conformément à l'engagement municipal sur le volet de la proximité, ce dispositif répond également à une forte attente des Albigeois.

Ces permanences proposent divers services : espace de convivialité, CNI passeport, élection, tri sélectif, recueil des demandes de vie quotidienne, demande association, aide aux démarches administratives...

Pour le quartier Ouest Pointe de Marre, les permanences de proximités se tiennent :

> MQ des Amandiers / vendredi de 9h à 12h : 123 personnes reçues en 2017 et 249 demandes ont été traitées.

> MQ Castelveil (pendant les travaux) ou Rudel / jeudi 14h-17h : 176 personnes reçues en 2017 et 207 demandes traitées

Jean Michel Bouat, adjoint au maire délégué au quartier ouest rappelle qu'il tient également des permanences de proximité et qu'à partir de septembre prochain, il se propose d'alterner ces permanences mensuelles, du premier samedi du mois de 10h à 12h, entre la maison de quartier du Castelveil et celle du Rudel.

Il donne aux conseillers quelques informations concernant l'actualité du quartier :

### **- Création d'un relais Poste au tabac-presse de la Maladrerie :**

Le bureau de Tabac au 12 route de Terssac compte dorénavant dans sa boutique un relais poste.

L'installation de ce relais a pu être convenu avec le groupe la Poste dans le cadre des relations partenariales et à la demande de la ville afin de répondre à un besoin exprimé par les habitants du quartier Ouest depuis des années.

### **- Maraîchage et acquisitions foncières sur la ZAD de Canavières :**

Aujourd'hui, les acquisitions foncières réalisées par la ville représentent environ 87 000 m<sup>2</sup>.

Concernant l'installation de maraîchers, la Ville a travaillé en partenariat avec le lycée Fonlabour et la Chambre d'Agriculture pour la mise en place d'une convention pour le développement de la production maraîchère sur l'Albigeois. Cette convention a pour objectif de fixer les modalités de fonctionnement d'une commission qui sera constituée de la Ville, du lycée et de la Chambre d'agriculture et qui aura pour mission de statuer sur les différentes candidatures en maraîchage. L'objectif final est de professionnaliser la démarche consistant à installer des maraîchers sur les terrains de la Ville.

### **- Accueil de l'action « le Temps de dire » - association RaconTarn sur le patrimoine immatériel en septembre 2018 dans le quartier (contes et récits de vie) :**

L'action itinérante « le Temps de dire » conduite par une troupe d'artistes conteurs, a pour objectif de recueillir des récits de vie et paroles d'habitants afin de garder et transmettre la mémoire orale d'un patrimoine collectif commun.

Elle comprend :

- des temps de rencontre avec les habitants pour collecter des témoignages
- et des temps de restitution en public sous la forme de spectacles intitulés « les veillées contées ».

Le Temps de Dire parcourt les communes rurales du Département depuis 2012 et a souhaité investir des territoires plus urbains. En partenariat avec la ville d'Albi, cette action est ainsi accueillie dans les quartiers albigeois depuis 2015. Les quartiers Grand Centre, Renaudié, Veyrières-Rayssac-Ranteil, Madeleine, Cantepau et Breuil Mazicou ont été concernés entre 2015 et 2017.

Cette action s'intègre parfaitement dans le cadre de la politique culturelle de la ville sur les axes culture-proximité et culture- patrimoine, de la politique d'animation des quartiers et des démarches de démocratie participative. Elle répond à une attente forte exprimée dans les conseils de quartier (pour renforcer les éléments d'attractivité et le travail sur la mémoire et l'identité des quartiers).

Pour l'équipe municipale, cette action s'inscrit dans un projet pluriannuel global sur l'ensemble du territoire albigeois (2015-2018).

La ville d'Albi soutient cette action par une aide financière annuelle, l'accompagnement par les services Vie des quartiers et Culture-patrimoine pour la mise en œuvre du projet, la mise à disposition de locaux, la mise en réseau avec les relais (habitants, associations, conseillers de quartier) sur les territoires investis et veille à la mise en cohérence de cette action avec les autres événements et manifestations accueillis sur le territoire.

En 2018, cette action investira donc le Quartier Ouest – Pointe de Marre, à l'automne prochain, avec des prises de contacts préalables en juin entre conteurs et habitants intéressés:

> Orientations privilégiées :

- recherche de partenariat avec les établissements d'enseignement du quartier (Fonlabour et Toulouse Lautrec) pour impliquer d'avantage la jeunesse sur la dimension patrimoniale,
- mettre en valeur l'identité du quartier et l'histoire des lieux (thème du maraîchage à Canavière, la Maladrerie, le foirail du Castelveil...)

**- Retour sur la visite chantier Passerelle du 3 Février :** Laurence Pujol rappelle la visite proposées aux conseillers à laquelle plus 50 conseillers de quartier ont répondu présents

**- Extinction partielle de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 du lundi au dimanche dans certains zones d'activités:**

- Zone Albipole : rue Nicolas Copernic et Chemin de la Besse
- Zone les Portes d'Albi : rue des Portes d'Albi

Mise en œuvre envisagée courant été 2018. Les riverains seront à nouveau informés lorsque cette extinction sera effective.

Objectif : réduire les consommations énergétiques en expérimentant le dispositif sur les zones d'activités.

## **- Questions des conseillers à la suite des propos introductifs :**

### Quelle est le rôle et la légitimité des conseils de quartier ?

Il est répondu que ces instances de démocratie participative locale qui vont fêter leur 10 années d'existence en 2019, sont des lieux de co-production sur des sujets de proximité intéressant le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier, d'évaluation des besoins des Albigeois, de débat et de propositions ; les décisions incombant in fine au conseil municipal élu dans le respect de la démocratie représentative. Démocratie participative et démocratie représentative sont complémentaires.

Le travail de ces instances est concret et intéresse de plus en plus d'Albigeois (plus de 600 conseillers de quartier à ce jour contre 400 en fin de 1ère génération en 2014). En atteste par exemple les sujets sur lequel le conseil de quartier Ouest a été partie prenante ou à l'origine comme la création de l'aire de jeux du Castelveil, la reconquête de la Plaine de Canavières avec retour du maraichage... Ces projets ont vu le jour grâce à l'implication des élus, des habitants et des techniciens, qui chacun dans leur rôle et leurs attributions, ont avancé ensemble.

### Quid de la prise en compte de la taille et du périmètre du quartier dans les réflexions ?

Le quartier Ouest est étendu et réunit plusieurs entités comme le Rudel, La Maladrerie, Canavières... Mais il est difficile de réduire d'avantage les périmètre de travail et de concertation ; la transversalité est importante.

Chaque quartier possède ses spécificités géographiques, urbaines, d'habitats et rencontre ses propres projets.

Il est par ailleurs nécessaire que des sujets transversaux à l'échelle de la ville puissent être également évoqués afin que chacun prenne connaissance et participe aux évolutions qui concernent l'ensemble des Albigeois (la mobilité et les déplacements doux par exemple).

L'enjeu est donc de pouvoir trouver le juste équilibre entre les différentes dimensions de la vie quotidienne, de la proximité immédiate du lieu de vie à celle de la ville, voire de l'agglomération.

### Travaux du Foirail du Castelveil : pourquoi le foirail n'a t-il pas été calfeutré pour enlever l'amiante ? Pourquoi la ville n'a pas posé de panneaux photovoltaïque ?

Il est répondu aux conseillers que les normes et protocoles d'intervention liées au traitement de l'amiante ont été scrupuleusement respectés par les entreprises.

Concernant la mise en place de panneaux photovoltaïques, il est indiqué que la proximité du périmètre du site patrimonial d'Albi et la co-visibilité avec la Cathédrale Sainte Cécile ne recommandait pas l'installation de ce type de matériel pour des questions d'esthétique d'ensemble.

En fin de cette phase introductive, certains conseillers ont souhaité interpellé les élus sur la situation de l'école Camille Claudel.

Les élus présents ont accepté de répondre même si le sujet ne figurait pas dans la proposition d'ordre du jour de ce conseil de quartier et considérant également que les décisions concernant ce sujet avaient été délibérées en conseil municipal le 9 avril.

Malgré les objections formulées par d'autres conseillers souhaitant développer sereinement l'ordre du jour prévu, un échange s'instaure avec la salle, générant un retard dans l'organisation de cette réunion et notamment le travail en ateliers thématiques dont la durée a de fait été réduite.

### **Un travail de réflexion par groupes**

Trois groupes de travail thématiques sont constitués :

- Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelvieu
- Déplacements, aménagements et équipements de proximité
- Échanges sur la démocratie participative 2.0

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Yannick Jany-Ladoucette pour le groupe « Déplacements, aménagements et équipements de proximité » et Marie-France Douérin pour le groupe « Échanges sur la démocratie participative 2.0 ». Le groupe « Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail » a fait l'objet d'une présentation par le CAUE de leur étude sur le secteur de la Place du Foirail du Castelvieu (charte architecturale et palette de couleurs).

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette sixième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.





***exemple de composition de façades et de mise en couleur – bâti 19ème***

Les chargées de mission du CAUE ont indiqué que ce travail avait été conduit en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France et les services de la ville.

Les conseillers de quartier font part de leur intérêt sur la présentation historique et architecturale du travail réalisé mais font état de leur vif mécontentement sur la palette de couleur proposée qui ne correspond pas à leurs attentes. Ils auraient souhaité une palette de couleur plus colorée et diversifiée afin d'identifier la place et leur quartier.

Il leur a rappelé les contraintes du site où un côté de la place est intégré dans le site patrimonial remarquable (respect obligatoire des prescriptions des bâtiments de France). Et, afin d'avoir un traitement homogène et cohérent du pourtour de la place, la charte architecturale doit proposer des préconisations d'ensemble.

Considérant l'avis critique des conseillers de quartier, la Ville propose de retravailler la palette de couleur avec l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) et le CAUE.

Une information auprès des propriétaires concernés par les subventions façades sera faite par la ville.

Renseignement : service Patrimoine – Hôtel de Ville – 05 63 49 13 26





Concernant ce nouveau franchissement, il y a deux enjeux importants :

- créer une connexion supplémentaire entre les deux rives du Tarn au sein de l'agglomération
- limiter la circulation automobile dans le cœur de ville.

Pour rappel, le pont-neuf accueille 22000 voitures/jour et le pont-vieux accueille 11000 voitures/jour mais il s'agit d'un monument historique classé datant du XIème siècle.

L'état structurel du Pont Vieux qui fait l'objet de diagnostics détaillés nécessite d'envisager des travaux de conservation obligatoires qui entraîneront sa fermeture temporaire.

Les études de restauration devraient être envisagées en 2019 après consultation des maîtres d'œuvre spécialisés pour intervenir sur des édifices classés aux Monuments Historiques.

Cette étude d'une durée de 18 mois permettra également d'identifier les axes du développement futur des quartiers ouest.



<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>problème de temps, de mobilité...) ne peuvent venir aux réunions traditionnelles qui se tiennent généralement en fin d'après-midi ou soirée.</p> <p>En ce sens, cette plateforme s'adresse aussi bien aux actuels conseillers de quartier qui peuvent par ce biais alimenter les ordres du jour des réunions des conseils de quartier et ainsi enrichir les sujets soumis à une démarche de co-production, qu'aux Albigeois qui pour des raisons familiales, personnelles et professionnelles ne peuvent s'engager dans une démarche suivie et régulière et qui ne peuvent se libérer en soirée pour assister à une réunion.</p> <p>Cette plateforme est disponible sur internet : <a href="https://participation.albi.fr">https://participation.albi.fr</a></p> <p>Elle offre en premier lieu deux entrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une consultation descendante dans laquelle la ville peut solliciter l'avis des Albigeois sur un projet qu'elle souhaiterait engager. Actuellement la ville souhaite consulter ses habitants sur l'opportunité de développer une application mobile des services de la ville pour tablette et smartphone. Cette consultation disponible jusqu'au 30 juin permet de recueillir les avis, les suggestions et les préférences des Albigeois qui permettront d'affiner et d'enrichir ce projet.</li> <li>- une possibilité de contributions citoyennes ascendantes par le biais de la boîte à idées, permettant aux Albigeois de faire des propositions d'intérêt général en faveur du cadre et de la qualité de</li> </ul>

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>vie.</p> <p>Enfin des onglets agenda / informations sont régulièrement alimentés pour permettre à l'ensemble des Albigeois de suivre l'actualité des projets impulsés par la ville et l'actualité des démarches de démocratie participative.</p> <p>Les conseillers reconnaissent l'utilité d'un tel dispositif et sa complémentarité avec les autres démarches existantes.</p>

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9  
Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)